

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BERTOUA 1ER



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BERTOUA 1ER COUNCIL

AVIS DE CONSULTATION

N° 002/DC/C.BTA1ER/CIPM/2021 DU 28 AVR 2021

POUR L'ACQUISITION EN APPAREILLAGE AUX POPULATIONS VULNERABLES,
COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE
L'EST.

Financement : Budget EXERCICE 2021.

1. OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION :

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1^{er}, Autorité Contractante, lance l'acquisition en appareillage aux populations vulnérables de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1^{er} dans le Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. ALLOTISSEMENT :

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est allotie en seul un (01) lot.

3. PARTICIPATION :

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer les équipements dans les délais,

4. DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison est fixé à **soixante (60) jours** à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

5. COUT PREVISIONNEL

Coût prévisionnel de la fourniture est de : **8 000 000 FCFA TTC (Huit millions de francs)**.

Imputation Budgétaire : 55 42 559 03 641208 2279 711

6. ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la Commune de Bertoua 1^{er}. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **20 000 F CFA (vingt mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la **Commune de Bertoua 1^{er}**. La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

7. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à **160 000 F CFA (cent soixante mille francs CFA)** et d'une durée de validité de 45 jours à compter de la date de remise des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain

de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

8. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en **sept exemplaires**, dont un « **ORIGINAL** » et six « **COPIES** » marqués comme tels, sera déposée au secrétariat général de la **Commune de Bertoua 1er** au plus tard le 21/05/2021 à 11 heures, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION

N° 002 /DC /SG/C-BTA1ER/CIPM/2021 DU 28 AVR 2021

**POUR L'ACQUISITION EN APPAREILLAILGE AUX POPULATIONS VULNERABLES
DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION
DE L'EST.**

« A N'OUVIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. SOLVABILITE DES OFFRES :

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

10. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES :

La durée de validité des offres est fixée à 60 jours à compter de la date de remise des offres.

11. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- De l'absence de la caution de soumission,
- L'absence d'une pièce administrative,
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,
- Absence d'un item du devis,
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- De la non-conformité du modèle de soumission,

12. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 21/05/2021 à 11 heures, heure locale, à la salle de réunion par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la **Commune de Bertoua 1er**. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance de remise des plis.

13. FINANCEMENT :

Le financement est assuré par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2021.

14. ATTRIBUTION :

La Lettre-Commande sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la

complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au secrétariat General de la Commune de Bertoua 1er .

16. ADDITIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION :

Le Maire de la Commune de Bertoua 1^{er} se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente demande de consultation.

BERTOUA 1^{ER}, le 12 AVR 2021

Le Maire de la Commune de Bertoua 1^{er}.

Autorité Contractante

Ampliations :

- ✓ PREFET/LD
- ✓ ARMP/EST ;
- ✓ SOPECAM ; »
- ✓ PDT/CIPM-BTA 1^{er} ;
- ✓ AFFICHAGE ;



Bembell d'Jack Olivier Cromwell

Bembell d'Jack Olivier Cromwell